



## PROGRAMME DE FORMATION

### CSTMD Initiales – CONSEILLERS A LA SECURITE - ADR 1.8.3

### *C3IT9 – C3IT9 - Formation conseiller à la sécurité - Perfectionnement classes 3 à 9 sauf 7*

#### Objectifs opérationnels

Préparer les stagiaires à l'examen initial de conseiller à la sécurité.  
Corriger le travail intersession - Savoir répondre aux études de cas.  
Finaliser les connaissances spécifiques concernant le transport des matières des classes 3 à 9 (sauf 7).  
Mettre les candidats dans les conditions de l'examen.  
Évaluer au travers d'un examen blanc, les connaissances de chaque stagiaire.  
**Cette formation répond aux exigences des chapitres 1.3 et 1.8.3.8 de l'ADR.**

#### Durée

3,00 jour(s)  
21:00 heures

#### Public visé

Toute personne préparant l'examen initial de conseiller à la sécurité pour le transport des marchandises dangereuses des classes 3 à 9 sauf 7 par route.

#### Prérequis

**Avoir suivi la formation APTH C4IB9 (module B)**

#### Accessibilité

L'APTH peut s'adapter aux différentes situations. Sécurisez votre parcours de formation en contactant notre référent handicap à l'adresse suivante: [referent.handicap@apth.fr](mailto:referent.handicap@apth.fr)

#### Aptitudes / Compétences

A la fin de la formation, le stagiaire aura acquis une connaissance de l'ADR lui permettant de se présenter à l'examen initial de conseiller à la sécurité.

#### Moyens et supports pédagogiques

Méthodes pédagogiques : Théorie = 20% - Exercices = 80%  
Vérification des acquis - Livret de stage

#### Encadrement

Formateur conseiller à la sécurité pour le transport de marchandises dangereuses.

#### Evaluation des acquis

Remise d'une attestation de formation.

#### Délais d'accès

Aucun délais particulier n'est exigé. Le stagiaire peut s'inscrire sur la session et le lieu qui répond le mieux à ses contraintes.



## Programme de formation

### 1<sup>ER</sup> JOUR :

#### A- ACCUEIL ET PRÉSENTATION DU PROGRAMME

#### B- RAPPELS SUR LES CONDITIONS D'EXAMEN

QCM  
Études de cas

#### C- RAPPELS

L'ADR (structure et parties)  
L'arrêté TMD (structure et annexes)  
Les généralités de l'ADR

#### D- CORRECTION DES TRAVAUX INTERSESSIONS

*(livret remis lors du module C4IB9)*  
Correction des QCM  
Correction des études de cas

### 2<sup>ème</sup> jour :

#### E- ANALYSE METHODOLOGIQUE DES PARTIES CLASSE PAR CLASSE

Exercices de recherche d'information dans l'ADR, portant en particulier sur les particularités des classes 3 à 9 sauf 7.  
Correction collective

### 3<sup>ÈME</sup> JOUR :

#### F- EXERCICES DE RÉDACTION D'ÉTUDES DE CAS

Mise en situation  
Correction détaillée

#### G- VERIFICATION DES ACQUIS

*(épreuve individuelle réalisée dans les conditions d'examen)*  
QCM de 50 questions  
Résolution d'une étude de cas

#### QUESTIONS DIVERSES

#### SYNTHESE ET EVALUATION DU STAGE

